

REGLEMENT PARTICULIER

Challenge des jeunes cyclistes

Dimanche 9 mars 2025 : 1^{ère} manche

Dimanche 16 mars 2025 : 2^e manche

Préambule

Le présent règlement décline, précise et adapte, sur le territoire de la Corse, les règles d'organisation des épreuves de cyclisme sur route, telles que prévues par la réglementation générale de la Fédération Française de Cyclisme.

Il s'impose à toute association désireuse d'organiser une épreuve officielle inscrite au calendrier régional et relevant du domaine de compétence du Comité Insulaire Corse de Cyclisme.

Article 1 : Généralités

L'organisation du challenge des jeunes cyclistes est assurée par le Comité Insulaire Corse de Cyclisme (Commission Route).

Le challenge aura lieu sur l'anneau cyclable de Biguglia, Haute-Corse.

Article 2 : Le Principe

Ce challenge est composé de 2 ou 4 manches dans l'année. Chaque manche comporte 3 ateliers. A l'issue de chaque manche un classement par points et par catégories sera établi. A la fin de la 2^e (ou 4^{ème}) manche un classement général des manches réalisées sera établi.

A. Atelier 1 : la maniabilité

Principe : 3 circuits tracés, un pour les U7, un pour les U9/U11 et un pour les U13/U15. Le but sera d'effectuer le plus rapidement le circuit proposé. Des secondes seront rajoutées au temps à chaque faute.

B. Atelier 2 : le sprint

Principe : Un régulateur fixe l'allure, 2 premiers tours en échauffement, puis accélération progressive pendant les 2 tours suivant, dernière ligne droite le régulateur s'écarte le sprint est lancé.

C. Atelier 3 : la course par élimination

Principe : le dernier coureur après chaque tour intermédiaire est éliminé jusqu'à qu'il ne reste plus qu'un coureur. Le nombre de tours dépend du nombre de coureurs.

Article 3 : Les catégories

U7 (pré-licencié)	enfant né en 2020/2019
U9 (poussin)	enfant né en 2018/2017
U11 (pupille)	enfant né en 2016/2015
U13 (benjamin)	enfant né en 2014/2013
U15 (minime)	enfant né en 2012/2011

Article 4 : Les participants

Cette épreuve est ouverte aux licenciés des fédérations de cyclisme FFC, Ufolep, FSGT, Triathlon ainsi qu'aux non-licenciés sur présentation d'un certificat médical.

Toutefois, seuls les licenciés FFC pourront participer au classement final du Challenge Adrien Lippini.

Article 5 : Inscriptions - Tarification

Les inscriptions seront à faire obligatoirement et exclusivement sur le site internet du prestataire Sport'nconnect, au plus tard le samedi 8 mars à 23h59 pour la 1^{ère} manche, et le samedi 15 mars à 23h59 pour la deuxième manche. Aucune inscription sur place.

La tarification est celle votée par le Comité Insulaire corse de Cyclisme :

- 10 € pour les licenciés de la FFC et FSGT
- 18 € pour tous les participants licenciés d'une autre fédération ou non-licenciés.

Article 6 : Déroulement des épreuves

De 8h30 à 9h30 Engagement des coureurs
10h05 Atelier 1 maniabilité
10h30 Atelier 2 course sprint
11H30 Atelier 3 course élimination directe
13h30 Remise des prix

En fonction du nombre de participants les horaires pourront changer.

Article 7 : Classement

Chaque atelier aura son propre classement au point. La somme des 3 ateliers déterminera le classement final de la manche. A la fin de chaque manche, un classement général sera réalisé.

Article 8 : Contrôles et disqualification

L'organisation appliquera le règlement général des épreuves sur route du comité insulaire Corse de cyclisme dans le cas où un problème surviendrait.

Article 9 : Sécurité

Afin d'assurer la sécurité, l'organisation a prévu :

- Un espace fermé et sécurisé.
- 2 éducateurs avec un diplôme d'état
- Des bénévoles signaleurs
- Un régulateur d'allure
- Des panneaux d'affichage de sécurité

----0----